



UNIVERSITÄTS-  
BIBLIOTHEK  
PADERBORN

## Universitätsbibliothek Paderborn

### Œuvres D'Architecture

Scamozzi, Vincenzo

Paris, 1764

Art. VII. Des portes, de leurs ornemens, & de leurs venteaux.

**urn:nbn:de:hbz:466:1-35944**

moitié, & tantôt des deux tiers d'un module, indifféremment pour les Ordres massifs comme pour les plus délicats, sans faire attention que ces alettes deviennent trop foibles dans les Ordres massifs, & trop pesantes dans les délicats. D'ailleurs, comme ces proportions ne s'accordent point avec la juste distribution des modillons, elles occasionnent des défauts inévitables dans la disposition des jambages & des piliers angulaires.

Les Auteurs qui ont écrit sur l'Architecture, n'ont établi aucune règle certaine sur les dimensions des impostes, quoique cependant elles doivent être proportionnées à la largeur des arcades & à celle des alettes. D'autres ont fait poser leurs arcs à nud sur les chapiteaux, ce qui est un abus, ainsi que l'usage de former les moulures de ces mêmes impostes avec les membres du chapiteau Dorique; ce qui ne s'accorde point avec les ornemens d'une porte. Les mêmes Architectes ont aussi négligé de déterminer la juste mesure des archivoltes ou bandeaux des arcs, lesquels cependant sont des parties essentielles dans la composition de l'ordonnance d'un édifice. Toutes ces fautes proviennent des licences qu'on a prises contre les règles fondamentales de l'art, & pour n'avoir pas fait assez d'attention à la distance qu'on doit laisser du centre d'une colonne à celui de la colonne qui est de l'autre côté de l'arc.

---

#### A R T I C L E V I I.

*Des portes, de leurs ornemens, & de leurs venteaux.*

Les Architectes modernes n'ont rien déterminé sur la proportion des portes principales, ils n'ont pas



même entendu ce que dit *Vitruve*, au sujet des portes Dorique & Ionique, comme il paroît dans les commentaires qu'ils ont faits sur cet Auteur, y ayant beaucoup d'apparence qu'ils se sont trompés dans l'interprétation qu'ils nous ont donnée de son texte, prenant souvent la hauteur de la porte pour sa largeur, comme il seroit facile de le prouver. Une des principales causes de ces erreurs est l'incertitude où l'on est aujourd'hui sur la proportion qu'on donnoit autrefois aux colonnes Doriques & Ioniques, leurs entrecolonnés, ainsi que les hauteurs & largeurs de ces portes, & l'exhaussement du plafond du portique n'étant point déterminés; ce qui fait qu'on n'a pu juger jusqu'où pouvoient s'élever les ornemens du dessus des portes. Or, parmi ces plafonds, il y en a qui se font par renfoncemens & qui sont ornés de moulures; on en voit beaucoup d'exemples qui réussissent très-bien, dans les bâtimens Antiques.

L'ornement, ou entablement, de la porte Dorique, dont parle *Vitruve*, a été encore mal entendu de ses Traducteurs, y en ayant plusieurs qui ont imaginé que cette haute corniche dont il fait mention, étoit une table propre à recevoir une inscription, & que la corniche qui lui sert de couronnement devoit être de la hauteur des chapiteaux Doriques du portique. En cela même ils se sont grossièrement trompés, parce qu'ils ont pris le terme *plana*, pour la forme de la corniche, au lieu que ce mot ne signifie autre chose que la surface plate où elle doit être située, c'est-à-dire le dessus de la porte. D'autres se sont imaginés que cet ornement, ou entablement du dessus de la porte, devoit avoir en hauteur la moitié de celle de la porte. De-là il est arrivé qu'ils ont fait les chapiteaux Doriques de cette même hauteur, ce  
qui



qui les a rendus pesans & sans aucune proportion avec les portes. Quant au retrécissement que *Viruve* donne aux portes, par le haut, ainsi qu'à leurs chambranles, il y a beaucoup d'apparence que cette méthode n'a pas été bien entendue, ne pouvant s'appuyer sur aucune raison valable: si cet usage pouvoit se supporter, ce ne pourroit être tout au plus que pour la porte de quelque forteresse, mais jamais pour celle d'un temple ou d'un palais.

Pour entrer dans le détail des ornemens que *Viruve* donne à ces portes, il me semble qu'il fait leur chambranle trop pauvre & trop mesquin, ne mettant qu'une seule fasce & un talon à la porte Ionique. D'ailleurs il y a apparence que les colonnes des portiques étoient élevées sur des piédestaux, ou que le texte de *Viruve* a été alteré dans l'endroit où il dit, que toute la hauteur de la porte étant divisée en deux parties & demie, on donne d'ouverture au bas de la porte une & demie de ces parties. En effet, suivant cette regle, cette porte seroit plus large & plus basse que la porte Dorique, & par conséquent moins convenable pour l'Ordre Ionique, ce qui est fort éloigné des proportions qu'on remarque aux plus belles portes Antiques, lesquelles ont presque toutes en hauteur le double de leur largeur. Ou bien, si le texte est correct, il faut entendre que toute la hauteur de la colonne étant divisée en 3 parties & demie, jusque sous le fofite, comme il l'enseigne pour la porte Dorique, on en prend 2 pour la hauteur de la porte, & une & demie pour sa largeur: car ajoutant à cette hauteur celle du piédestal qui est au dessous de la colonne, aux portiques Ioniques, la porte deviendra assez bien proportionnée, ayant de hauteur un peu plus du double de sa largeur.



A l'égard des portes mobiles, *Vitruve* en dit peu de chose; il remarque seulement qu'outre les portes simples, il y en avoit qui s'ouvroient à quatre venteaux, deux en bas & deux en haut, ces portes étant ainsi coupées, sans doute, par rapport au poids excessif qu'elles auroient eu si on les avoit laissé de toute leur hauteur. Il ajoute qu'il y en avoit d'autres qui s'ouvroient à deux & à quatre venteaux, ce qui formoit des portes brisées, comme il étoit nécessaire, la plûpart de ces portes étant ordinairement de bronze. Les portes de la Rotonde à Rome, sont les plus belles de celles qui nous restent de l'Antiquité. Nous aurons occasion de parler du compartiment de ces portes mobiles, dans le dernier chapitre de ce Livre, *Article VI*. Quant à leurs ornemens, les plus éclairés n'ont pas pu comprendre l'intention de *Vitruve* à ce sujet, ainsi nous n'en avons point de connoissance, quoiqu'il nous reste encore quelque chose de ces ornemens dans les monumens Antiques.

---

### ARTICLE VIII.

#### *Des fenêtres & des niches.*

Les Architectes ne se sont pas expliqués assez clairement sur la proportion des fenêtres, des niches, & des cheminées, n'ayant fait, pour ainsi dire, qu'ébaucher cette matiere, laquelle étant obscure pour les personnes les plus intelligentes, l'est encore plus pour les esprits médiocres. La plûpart ont tracé leurs profils de pratique & sans mesures, à la maniere des Peintres; mais en les examinant avec attention, on y remarque beaucoup de défauts qui ne s'y rencontreroient pas s'ils avoient réfléchi davantage sur ces